



## PROJET D'ETABLISSEMENT (2015/2019)

### **I – Réussite de tous les élèves**

- 1) Construire pour chaque élève un parcours de réussite
- 2) Les liaisons inter-cycles
- 3) L'école à l'heure du numérique
- 4) Mieux évaluer pour mieux faire réussir
- 5) Accompagner les élèves à besoins spécifiques
- 6) Développer et dynamiser l'apprentissage des langues étrangères
- 7) promouvoir l'autonomie des élèves à travers une éducation à l'information et aux médias
- 8) Favoriser le travail d'équipe et la qualité de la communication pour permettre un meilleur accompagnement des élèves

### **II - Ouverture sur le Monde, la Culture et le pays d'accueil**

### **III - Politique éducative : Vivre le lycée comme un lieu d' « hospitalité » et de respect mutuel**

# PROJET D'ETABLISSEMENT (2015/2019)

## HISTORIQUE ET PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Alors que les premiers besoins d'encadrement d'élèves français au Togo se sont fait sentir dès le début des années 1970, c'est en 1974 que naît officiellement l'Ecole française de Lomé, faisant partie du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Les locaux actuels du site de Nyekonakpoe sont inaugurés en 1975 et c'est en 1985 que l'Ecole française devient Lycée français de Lomé, avec la montée en puissance des effectifs et l'ouverture de classes de lycée.

Après les troubles de l'année 1992 qui ont entraîné une hémorragie des effectifs, grâce à une politique volontariste du Consulat de recensement des élèves franco-togolais autorisés à s'inscrire au lycée et d'octroi de bourses, l'établissement retrouve sa stabilité financière et les effectifs croissent rapidement. On parle déjà à cette époque de délocalisation, tant le site du lycée devient exigu.

Etablissement d'excellence, le lycée français forme depuis près de 40 ans une part importante de l'élite togolaise. Largement intégré dans son environnement local, il est considéré par l'ambassade de France dont il relève comme un établissement scolaire et comme un instrument privilégié de coopération.

Implantation :

Le site principal du Lycée français de Lomé se situe dans Kodjoviakopé tandis que son annexe, ouverte en janvier 2005, est implantée sur l'ancien site de l'IRD (ex ORSTOM), avenue du Général de Gaulle, et accueille aujourd'hui les classes de maternelles. Ce site accueillera, à la rentrée 2016, l'ensemble des classes du primaire.

Statut :

Etablissement éducatif et culturel conventionné par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), le Lycée français est géré par une association de droit togolais : l'association des parents du lycée français (APELF).

Administrée par un comité de gestion, l'association tient deux assemblées générales de parents par an, elle assure la gestion de l'établissement, finance les coûts administratifs et une partie des coûts de personnel. L'organisation pédagogique du lycée français de Lomé relève en revanche exclusivement de l'AEFE et est placée, au niveau local, sous l'autorité du Proviseur.

Le lycée relève directement de l'Ambassade de France.

En cohérence avec les objectifs fixée par la Loi d'orientation de 2005, texte de référence du Ministère français de l'Education nationale et en cohérence avec les directives du l'AEFE et notamment le Plan d'Orientation Stratégique (POS) 2014-2017, le projet d'Etablissement du LFL (école/collège/lycée) s'articule autour de trois axes qui se déclinent ensuite en objectifs généraux puis en objectifs opérationnels donnant lieu à une ou plusieurs fiches actions. Les actions concrètes menées s'articulent donc à une visée commune qui définit la politique globale de l'établissement tout en se référant à des valeurs qui sont celles du système éducatif français. Le projet d'établissement du LFL participe aussi d'un projet de zone qui tend à mettre en cohérence les projets des différents établissements de la région.

Etabli en lien avec un diagnostic de la situation, du contexte et des données propres de l'établissement (population scolaire, ressources humaines et matérielles, résultats de l'établissement etc..) le projet d'établissement vise à mieux répondre aux besoins des élèves et des familles tout en faisant prévaloir la qualité d'un enseignement et d'un accompagnement éducatif liés à une culture française ouverte au monde et au pays d'accueil.

L'élaboration du projet d'établissement qui se déroule en 2014-2015 et qui vaudra pour l'établissement sur une durée de quatre ans fera l'objet de procédures d'évaluation annuelles.

La démarche...

Si le projet d'établissement a un cadre fixé par les textes, il doit être l'aboutissement d'un processus de réflexion commune, de concertation entre les acteurs de l'établissement et qui donne un sens à l'action pédagogique et éducative. L'écriture d'un document de référence pour tous dépend avant tout de la valeur du travail préparatoire. Le projet d'établissement traduit l'autonomie de l'établissement dans ses choix, il est l'outil d'un pilotage de l'établissement et celui d'une culture professionnelle partagée.

Le projet est bien le projet de l'Etablissement puisqu'il n'y a pas de projet d'école et de projet du secondaire qui se référeraient à des objectifs généraux spécifiques. Les personnels du secondaire et du primaire ont participé à plusieurs moments à des séances communes de travail.

## QUELQUES DONNÉES EN CHIFFRES....

### TABLEAU DE BORD ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

#### EVOLUTION DES EFFECTIFS

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
MATERNELLE	82	80	110	128	122	88	121	149	138	149
ELEMENTAIRE	267	261	255	271	292	272	270	291	317	309
PRIMAIRE	349	341	365	399	414	360	391	440	455	458
COLLEGE	224	229	247	256	248	283	289	293	312	281
LYCEE	162	167	185	181	185	190	204	233	254	267
SECONDAIRE	386	396	432	437	433	473	493	526	566	548
ETABLISSEMENT	735	737	797	836	847	833	884	966	1021	1006

Les effectifs de l'établissement ont crû considérablement depuis dix ans. C'est cette progression qui explique l'impérieuse nécessité du projet immobilier en cours.

#### NATIONALITES EN %

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Français	50	52	51	55	54	53,5	52,9	51,4	49,6	50,2
dont BINATIONAUX					57	48	23,7	20,2	18	17,2
TOGOLAIS	23	24	27	25	25	27	27,3	28	26,8	25,1
Hors UE	26	23	21	19	20	19	19,2	19,8	21,9	22
UE	1	1	1	1	1	0,5	0,6	0,8	1,7	2,7

La population de binationaux n'était pas détaillée dans le tableau de bord avant 2009/2010. Les masses des différentes catégories restent relativement stables de l'ordre de ½ de nationalité française, ¼ pour la population togolaise et ¼ pour les autres nationalités hors union européenne. On peut remarquer que les ressortissants européens ne sont pas nombreux.

## BOUSIERS EN %

2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
24,8	22	19,6	19	19,8	21,1	17,5	16,2	15,1	15,4

La population de boursiers dans l'établissement sur la période considérée baisse de près de dix points. Elle semble se stabiliser autour de 15% à 16%.

## SUIVI DES COHORTES

	Arrivés en Terminale en 2010		Arrivés en terminale en 2014	
	nbre élèves	%	nbre élèves	%
CP	6	11%	13	19%
CM2	15	28%	25	37%
6ème	17	31,50%	29	43%
3ème	35	65%	42	63%
2nde	43	79,50%	59	88%

Ce tableau permet de montrer les progrès de l'établissement en termes de taux d'accès.

## % ANNÉE D'AVANCE

	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
CP	5,4	4,5	0	4,1	1,9	2
CE1	0	3,5	7,7	4,2	6,2	2
CE2	2,8	2,1	6	9,6	3,8	2,8
CM1	4,5	5,7	1,9	5,5	5,8	0
CM2	8,5	1,6	5,8	8,1	2,8	3,6
6ème	14,6	13	5,5	7,1	9,4	7,7
5ème	15,3	17	12,3	6,6	8,7	7,1
4ème	13,2	19	9,8	11,9	6,3	9,7
3ème	16,9	12,5	16,1	9,1	12,7	7,8
2nde	13,1	19,7	15,8	18	13,7	10,8

1èreES	40	13,6	17,2	11,1	14,3	6
1èreS	25	8,7	22,7	15	27,6	34,6
1èreL	0	\	20	20	\	\
TermES	4,8	33,3	4,3	14,8	11	8,7
TermS	4,2	26,6	16,7	18,2	12,9	26,5
TermL	10	0	\	\	\	\

Très peu d'élèves font une scolarité complète dans l'établissement, seulement 19% des enfants de CP poursuivent leur cursus jusqu'en terminale, ce qui prouve que la population scolaire du lycée est très mobile. Beaucoup de familles sont présentes au Togo pour 3 années ou 5 en contrat d'expatriés pour ce qui concerne la population de français. On remarque cependant un bon taux d'accès 2<sup>nde</sup> -> Tale dont l'évolution est positive. En baisse depuis 2005/2006, mais cela reste aux alentours de 10% des élèves d'une même classe d'âge

#### RESULTATS EXAMENS

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
DNB	89,5	91	86,5	95	95	95	92	90	90	
BAC	85,4	94	93,5	93	92	95	94,2	96,9	95,5	

Les résultats aux examens du secondaire sont excellents et supérieurs à la moyenne nationale en France.

#### ORIENTATION POST-BAC

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
France	79	83	78		75		53	39	47	
ETRANGER	21	17	22		25		8	10	12	
UNIVERSITE	86	87	82		72		38	18	24	
ECOLE	8	2	2		14		3	6	8	
PREPA	5	10	10		14		6	5	7	
DUT / BTS	1	1	6		0		5	9	8	

## TAILLE MOYENNE DES DIVISIONS

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
TPS	0	1	12	9	11	9	18	13	17	18
PS	23	20	31	25	27	23	28	29,3	22,7	30,7
MS	17,3	21,3	22	20,5	22	19,3	22,7	24,7	24	24
GS	22	13	22,7	26,5	22,5	18,7	27,3	27,5	26	24,5
CP	18,3	22	22,5	24,5	20,8	25	27,3	23,5	22,8	22,5
CE1	26,5	19	19,5	24	26	23,5	24,8	28	22,8	28,5
CE2	23	21,5	22,3	26	26	23,3	23,5	25,6	30	24,8
CM1	22	23,5	26	24,3	26	25	26,8	29	31,2	28
CM2	23,5	21,3	26	24,5	24,3	27,5	21,2	26,4	26	25
6ème	24	27	24,3	23,3	26	26	29	21	22,7	21,3
5ème	17,3	26,5	28,35	20,3	22,7	28	27,3	20,3	24	23,3
4ème	17,6	29	20,3	19,7	20,7	24	24,7	29,7	23,3	24
3ème	23,7	21,3	28	22	21	25,7	25	26,7	25,5	25
2nde	20,3	23,7	25,3	30,5	23,7	25	29,3	29	32,3	27,3
1ère ES	10	22	29	27	21	33	35	32	29	27
1ère L	8	0	5	5	0	0	0	17	14	12
1ère S	28	23	22	33	29	25	29	34	26	26,5
T ES	21	12	23	27	27	23	29	34	34	28
T S	24	30	30	22	31	34	23	29	19,5	28
T L	10	9	0	6	4	0	0	0	15	10

On constate une progression des effectifs de classe qui restent cependant convenables. La construction de la nouvelle école primaire permettra d'améliorer cette situation.

## TAUX DE FREQUENTATION DE L'ASSC

Années	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
<b>Taux</b>	48	58	51	55	54	53	54	50	48,5	40,7

L'association sportive et socio culturelle rassemble chaque année plus de la moitié des élèves de l'établissement. Elle est un élément essentiel du « Vivre ensemble » du LFL, un vecteur fort de l'appartenance à l'établissement, elle en est aussi une vitrine attractive, la ville de Lomé n'offrant pas beaucoup de propositions d'activités sportives ou périscolaires pour les enfants et les adolescents. Cependant la dernière année scolaire a vu un fléchissement important, à surveiller notamment pour les élèves du secondaire.

## Effectif des personnels.

	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
<i>CL PRIM</i>	6,43	5,65	5,73	6,9	7,3	6	9,5	8,5	9	10
<i>RESIDENT PRIM</i>	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
<i>EXPAT PRIM</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
<b>TOTAL PRIM</b>	<b>17,43</b>	<b>16,65</b>	<b>16,73</b>	<b>17,9</b>	<b>18,3</b>	<b>17</b>	<b>20,5</b>	<b>19,5</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
<i>CL SECONDAIRE</i>	5,12	6,16	8,97	9,38	12,6	9,16	11	12	15,5	18
<i>RESIDENT SEC</i>	18	20	18	18	20	20	20	20	20	19
<i>EXPAT SEC</i>	8	8	8	8	6	6	6	6	6	6
<b>TOTAL SEC</b>	<b>31,12</b>	<b>34,16</b>	<b>34,97</b>	<b>35,38</b>	<b>38,6</b>	<b>35,16</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>41,5</b>	<b>43</b>
<b>TOTAL ENS</b>	<b>48,55</b>	<b>50,81</b>	<b>51,7</b>	<b>53,28</b>	<b>56,9</b>	<b>52,16</b>	<b>57,5</b>	<b>57,5</b>	<b>62,5</b>	<b>65</b>
<i>CL ADMIN</i>	11,87	11,4	11,75	10,75	9,75	9,86	10,5	9,5	12	15,5
<i>RESIDENT ADMIN</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>EXPAT ADMIN</i>	2	2	2	2	4	4	4	4	4	4
<b>TOTAL ADMIN</b>	<b>13,87</b>	<b>13,4</b>	<b>13,75</b>	<b>12,75</b>	<b>13,75</b>	<b>13,86</b>	<b>14,5</b>	<b>13,5</b>	<b>16</b>	<b>19,5</b>
<i>CL AGENTS</i>	41	43	41	43	41	40,5	43	41,5	40	40
<b>TOTAL ETABL</b>	<b>103,42</b>	<b>107,21</b>	<b>106,45</b>	<b>109,03</b>	<b>111,65</b>	<b>106,52</b>	<b>115</b>	<b>112,5</b>	<b>118,5</b>	<b>124,5</b>

Les effectifs de personnels sont stables eux aussi, ainsi que la répartition entre les différentes catégories (contrats locaux, résidents, expatriés) mis à part quelques changements dans la ventilation des expatriés au sein des catégories administrative et enseignants.



## I. Réussite de tous les élèves.

### 1. Construire pour chaque élève un parcours de réussite.

Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en œuvre	Effets attendus	Indicateurs retenus
Accueillir et favoriser l'intégration des « nouveaux » élèves	<p>Cours d'informatique sur une heure par semaine pour l'acquisition des compétences en TICE</p> <p>Initiation à la recherche documentaire pour les élèves originaires de systèmes éducatifs différents. (voir accompagnement personnalisé)</p>	<p>Mise à niveau des élèves pour l'obtention du B2I</p> <p>Faciliter l'adaptation de ces nouveaux élèves et leur faire acquérir des compétences d'autonomie nécessaires</p>	<p>Taux de réussite</p> <p>Résultats scolaires témoignant de leur adaptation</p>
Accompagner les élèves	<p>Conception, mise en place et suivi des modules d'accompagnement personnalisé en seconde</p> <p>Diagnostiquer les problèmes de méthode et y remédier</p> <p>Développer les compétences multiples des élèves nécessaires à leur réussite</p>	<p>Travail d'équipe autour des difficultés d'adaptation de ces élèves.</p> <p>Agir sur la motivation des élèves</p> <p>Donner du sens à la scolarité et permettre un choix éclairé d'orientation</p>	réussite des élèves en classe de seconde
<p>Mise en place d'actions permettant de <b>construire un projet personnel d'orientation</b> et rendant les élèves acteurs de leur orientation, favoriser la connaissance des métiers, des formations et filières, leurs débouchés et évolutions.</p> <p>Faire évoluer les représentations de certains métiers.</p> <p>Réduire le choix d'orientation par défaut, faciliter le travail autour de la notion de projet professionnel.</p>	<p>Tutorat d'élèves (réseau d'anciens élèves) pour faciliter l'insertion de nos élèves après le bac.</p> <p>Accompagnement des élèves et suivi personnalisé des élèves qui ont des difficultés pour construire leur projet professionnel</p> <p>Programmer une formation sur la rédaction d'une lettre de motivation avec l'appui de personnes ressources</p>	<p>L'amélioration des taux de réussite de nos élèves par le biais de l'orientation active ce qui implique qu'ils puissent choisir en toute connaissance de cause la filière ou la voie qui correspond le mieux à leurs aptitudes et à leurs goûts.</p> <p>- Réduire les écarts entre les vœux des familles et les décisions en conseil de classe</p> <p>- Améliorer le suivi des élèves notamment lors de l'orientation et affiner l'étude statistique du suivi de cohorte</p>	<p>Moins d'élèves en difficultés en classe de seconde</p> <p>Evaluation qualitative sur l'engagement scolaire et sur l'épanouissement des élèves</p> <p>Taux de réussite aux examens et nombre des mentions</p>

<p>Mettre en place un accompagnement individualisé</p> <p>Apporter aux élèves une connaissance du monde professionnel grâce à des actions concrètes et de découverte. Associer les professionnels et les parents aux différentes entreprises.</p>	<p>Organisation d'un Forum des métiers</p>	<p>- Evolution des taux de réussite</p> <p>- Evolution comparée : Orientation post bac (selon les différentes filières : fac, CPGE...)</p> <p>Apprentissage de l'autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- savoir s'auto évaluer ;</li> <li>- savoir choisir un parcours de formation</li> <li>- développer sa persévérance et la confiance en soi.</li> </ul>	
<p>Améliorer le diagnostic et le repérage des difficultés</p>	<p>Mise en place des évaluations de zone et d'établissement en calendrier annuel</p> <p>Utilisation des résultats des évaluations pour déterminer les groupes d'aide individualisée</p>	<p>Mise en place des groupes de soutien ciblé à chacune des périodes</p> <p>Diagnostiquer les problèmes de méthodologie et trouver les moyens d'y remédier</p>	<p>Amélioration de l'attitude d'apprentissage des élèves et amélioration des résultats</p> <p>Moins d'enfants en difficulté à l'entrée en sixième et lors des évaluations nationales</p>
<p>Favoriser la communication enseignant /famille</p>	<p>Rencontres trimestrielles avec les parents au moment des évaluations d'établissement et de zone</p> <p>Organiser des moments de rencontres plus informelles avec les familles (fête de l'école, kermesse, vernissage d'exposition...)</p> <p>Rencontre avec les répétiteurs et les parents en début d'année pour préciser la collaboration attendue par les enseignants au cours de l'année scolaire</p>	<p>Meilleure information des familles sur les difficultés des élèves</p> <p>Mise en place de contrat école famille</p> <p>Meilleure connaissance mutuelle des enseignants et des parents.</p> <p>Impliquer les parents sur les attentes des enseignants en termes de méthodologie, de problèmes de comportements</p> <p>Impliquer les parents dans les divers projets de la classe afin de donner du sens à l'<b>école</b></p>	<p>Nombre de rencontres annuelles</p> <p>Recensement des contrats en fin d'année</p> <p>Nombre de rencontres annuelles</p> <p>Présence des parents aux réunions</p> <p>Signature des cahiers et des évaluations</p>

## 2. Les liaisons inter-cycles

Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en œuvre	Effets attendus	Indicateurs retenus
<p><b>Accueillir et favoriser l'intégration des élèves à leur arrivée dans un nouveau cycle.</b></p>	<p><b>Elèves venant d'un autre établissement</b></p> <p>Visite de l'établissement avec la classe Accueil des nouvelles familles</p> <p>Evaluer dès le début de l'année, en classe les besoins des arrivants.</p> <p>Mettre en place des binômes (élève venant du LFL/élève venant de l'extérieur).</p> <p>Affiner les besoins et mettre en place des APC spécifiques : méthodologie, notions disciplinaires.</p>	<p>Assurer l'égalité des chances des élèves nouvellement arrivés (écoles Togolaises ou établissements hors Togo.)</p> <p>Réduire les obstacles d'apprentissage dus à une scolarisation dans un établissement nouveau (programmes/pédagogie différents)</p> <p>Prendre en compte les besoins spécifiques des arrivants</p> <p>Acquisition progressive des compétences non travaillées dans l'ancien établissement et adaptation aux méthodes de travail.</p>	<p>Evolution du nombre de ces élèves pris en charge en APC entre la rentrée et la fin de l'année scolaire.</p> <p>Réunion inter-cycles de milieu de premier trimestre</p> <p>Evolution des résultats au cours de l'année scolaire.</p> <p>Taux de nouveaux élèves inscrits aux activités de l'ASSC.</p>
	<p><b>Elèves venant du LFL Cycle1/cycle2 ; Cycle 3/collège : collège/lycée</b></p> <p>Réunion d'information à destination des parents en fin de cycle. Accueil des élèves une demi-journée dans un nouveau cycle (pertinent en cm2/6<sup>ème</sup>).</p> <p>Réunion des enseignants de cm2 et de 6<sup>ème</sup> en fin d'année scolaire (juillet ?) pour transmettre les informations utiles sur des élèves à profil particulier.</p>	<p>Meilleure implication des parents</p> <p>Identifier rapidement les élèves en difficultés ; avoir un éclairage sur leurs difficultés.</p> <p>Favoriser le continuum école-collège : être informé de l'historique des élèves.</p>	<p>Taux de fréquentation des parents aux réunions</p> <p>Période /durée Reconduction</p> <p>Date de début effective des APC.</p>

<p><b>Atténuer la rupture occasionnée par le passage d'un cycle à l'autre et prévenir les difficultés rencontrées.</b></p>	<p>Mise en place d'une heure en « barrette » CM2/6ème Co prise en charge des APC, en particulier pour les élèves en difficultés.</p> <p>Assurer la continuité pédagogique et la cohérence éducative en favorisant les échanges et une harmonisation des pratiques. Harmonisation : terminologies disciplinaires, outils transférables, travail sur les consignes...</p> <p>Mise en place de temps d'observation : Développer les regards croisés et les échanges de pratiques. Echange sur l'évaluation et la notation, la correction, le statut de l'erreur.</p> <p>Mises en place d'actions éducatives Échanges de services et de compétences.</p>	<p>Adaptation plus rapide aux spécificités du nouveau cycle ; connaissances des enseignants du futur cycle.</p> <p>Connaître et satisfaire les attentes des enseignants.</p>	<p>Evolution des résultats au cours de l'année scolaire.</p> <p>Liaison CM/6<sup>ème</sup> Transmission des bulletins des élèves de 6<sup>ème</sup> aux enseignants de CM2 ou participation des enseignants de CM2 aux conseils des 6<sup>ème</sup>.</p> <p>Evolution du nombre d'élèves en difficulté en fin de cycle. Taux de validation du LPC.</p> <p>Liaison collège/lycée Résultats aux examens Volume horaire des concertations et des AP communs à définir.</p> <p>Nombre de disciplines concernées Nombre de projets menés.</p> <p>Evaluation et reconduction des actions menées</p>
--	--	--	---

### 3. L'école à l'heure du numérique

Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en œuvre	Effets attendus	Indicateurs retenus
Accroître l'utilisation par les enseignants et les élèves du site du lycée.	Former les enseignants.	Meilleure appropriation du site par les élèves, les parents. Valorisation de l'image du lycée	Nombre d'articles en ligne
Développer la politique d'achat des classes mobiles	Une classe mobile / an	Utilisation ponctuelle très rapide de l'outil, sans déplacement de la classe	Nombre de classes mobiles acquises, fréquence d'utilisation
Développer les technologies interactives dans les classes	Achat de vidéoprojecteurs interactifs	Présentation dynamique des cours	
Utiliser les TICE pour différencier la pédagogie	Au cours des séances d'AP, des cours  Permettre à tous les élèves l'utilisation des TICE, proposer des mises à niveau pour les élèves ne maîtrisant pas les outils	Individualiser les apprentissages Développer la confiance et l'estime de soi par la réussite	Réussite des élèves  Evaluation diagnostique en classe de 2 <sup>nde</sup> .
Développer un ENT (Environnement numérique de Travail)	L'ENT devient le pendant virtuel de l'établissement réel, il permet la continuité des apprentissages (cas de fermeture momentanée) Il permet aux parents de « voir » l'établissement depuis l'extérieur	Meilleure continuité des apprentissages  Implication des parents et des élèves	Taux de connexion  Nombre d'articles publiés
Eduquer à l'éthique et à la responsabilité	Appropriation de la charte d'utilisation des outils numériques	Permettre aux élèves une utilisation raisonnée des contenus numériques	

4. Mieux évaluer pour mieux faire réussir.

Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en œuvre	Effets attendus	Indicateurs retenus
<p>Faire de l'<b>évaluation</b> un outil de progrès des élèves</p>	<p>Etablir un véritable « <b>Contrat de confiance</b> » avec l'élève.</p> <p>Travailler sur les <b>appréciations</b>, qui doivent être bienveillantes et permettre à l'élève de savoir ce qu'il doit travailler</p> <p>Organiser des devoirs communs à différents niveaux de classe</p> <p>Devoirs en condition d'examen les samedis pour les 1ères et Terminales</p>	<p>Meilleure appréhension des temps d'évaluation.</p> <p>L'élève devient acteur de son évaluation, notamment par le biais de l'auto-évaluation.</p> <p>les évaluations ponctuelles (formatives) doivent être des repères utiles et intégrés au contrat de confiance.</p> <p>Meilleure concertation des équipes</p> <p>Mise en confiance des élèves</p> <p>Préparation optimum aux contraintes des examens</p>	<p>Taux de réussite, de passage.</p> <p>Taux de réussite aux examens et nombre des mentions</p>

## 5. Accompagner les élèves à besoin spécifiques

Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en œuvre	Effets attendus	Indicateurs retenus
<p><b>Accueillir</b> les élèves à besoins spécifiques</p>	<p><b>Axe 1 : diagnostic</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rendre efficient le repérage des difficultés</li> <li>-Favoriser les prises en charge financières du diagnostic sur critères sociaux</li> <li>-Tenter d’obtenir un dossier scolaire complet des élèves nouvellement arrivants (prise en charge antérieures, bilans.....)</li> </ul>	<p>Assurer l’égalité des chances des élèves nouvellement arrivés.</p> <p>Garder mémoire du parcours de l’élève et assurer la continuité du plan de prise en charge</p>	<p>Nombre de dossiers scolaires renseignés complet en regard du nombre d’élèves concernés</p>
	<p><b>Axe 2 : une équipe pluridisciplinaire</b></p> <p>Entretiens réguliers avec les familles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Elaboration du PPS (équipe de suivi, chef d’établissement, enseignants, infirmière, famille)</li> <li>➔ Evaluation du PPS actualisée</li> </ul>	<p>Favoriser une scolarisation réussie tenant compte des besoins et des capacités de l’élève</p> <p>Evaluer plus finement les besoins de compensation</p> <p>Construire un parcours de formation adapté en accompagnant l’orientation</p>	<p>Nbre de PPS</p> <p>Nbre de PPS actualisés /an (suivi de la cohorte – tableau de bord)</p>

<p><b>Prendre en charge</b> l'élève à besoins spécifiques</p>	<p><b>Axe 3 : accompagnement – formation des équipes enseignantes :</b>          -Accompagner les équipes enseignantes par des professionnels extérieurs (équipe multi-professionnelles) et en interne (infirmière scolaire)              → Recensement des professionnels compétents sur le territoire d'accueil</p> <p>-former les équipes enseignantes à la spécificité de la prise en charge et des modalités pédagogiques propres à l'élève en situation de handicap</p> <p>-Recruter et former les accompagnants des élèves en situation de handicap -&gt; définir les modalités de recrutement pour les personnels accompagnants -&gt; mise en place de modules de formation interne à l'établissement</p>	<p>Mise en place d'un partenariat approfondi <u>avec tous</u> les acteurs</p> <p>Pour une meilleure appréhension des difficultés spécifiques des élèves et une meilleure prise en charge.</p> <p>Rendre plus efficient les modalités de la prise en charge</p> <p>Accompagner précisément <u>dans l'accès aux activités d'apprentissage</u></p>	<p>Volume horaire de concertation/ nombre de réunions de l'équipe élargie</p> <p>Actualisation d'un répertoire des personnes ressources extérieures/ en interne</p> <p>Nombre d'animations pédagogiques</p> <p>Nombre de personnels en poste</p>
<p><b>Prendre en charge la difficulté durable des élèves non reconnus en situation de handicap</b></p>	<p><b>Axe 4 : modalité de prise en charge au sein de la classe :</b>          -Élaboration du PPS de l'élève en situation de handicap</p> <p>-Adapter sa démarche pédagogique aux besoins recensés de l'élève (adaptation des supports, varier ses attentes, faire varier ses approches didactiques, adapter les objectifs aux capacités des élèves, aménager les rythmes d'apprentissage ...)</p> <p>→ Se doter des outils nécessaires : adaptation matérielle (avoir</p>	<p>Progresser dans la prise en compte individualisée des besoins spécifiques pour mieux différencier les pratiques pédagogiques</p> <p>Améliorer les compensations attendues et nécessaires pour lever les obstacles d'apprentissage</p> <p>Construire une programmation formalisée en référence aux</p>	<p>Nombre de projets formalisés en regard du nombre d'élève en situation de handicap</p>



<p><b>Identifier les élèves à risque</b></p>	<p>recours au numérique, .... Logiciels éducatifs...)</p> <p>-aménager les programmes -&gt; <b>P.A.O.A</b> Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage</p> <p>- aménager les examens et contrôles (aménager les conditions de passation, adapter les épreuves)</p> <p>-mise en œuvre du <b>PAP</b> : Plan d'Accompagnement Personnalisé</p> <p><b>Axe 5 : prévention de la difficulté</b> -mise en place des AP, APC .... Tutorat... Liaisons inter-degrés cycle1-cycle2// cycle3-second degré //second degré - lycée -conseil école-collège</p>	<p>programmes et au socle</p> <p>→ Atteinte par l'élève des objectifs d'apprentissages prioritaires construits dans la programmation</p> <p>Permettre les aménagements et les adaptations de nature pédagogique des élèves porteurs de troubles des apprentissages</p> <p><u>Eviter l'émergence</u> des difficultés ou <u>viser à les réduire</u> Réduire les potentialités d'élèves « décrocheurs »</p>	<p>Investissements matériels</p> <p>Nbre d'élèves en AP (2<sup>nd</sup> degré) Nbre d'élèves pris en charge en APC / domaines disciplinaires Nbre de PAP par niveau Taux de validation du LPC</p> <p>Proportion d'élèves en retard en 6<sup>ème</sup>, en seconde (taux de redoublement)</p> <p>Résultats du DNB- BAC</p> <p>Nbre de projets menés reconduction des actions -&gt; pérennité des liaisons</p>
--	--	--	--

## 6. Développer et dynamiser l'apprentissage des langues étrangères.

Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en oeuvre	Effets attendus	Indicateurs retenus
Développer une éducation plurilingue et pluriculturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer une journée des langues la veille de la journée de l'Europe : banalisation de la journée pour gérer les ateliers d'allemand, anglais, chinois, espagnol et latin.</li> <li>- Sensibilisation avant la 6ème à une 3ème langue internationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la compétence à apprendre les langues et une compétence interculturelle.</li> <li>- Favoriser une politique ambitieuse en matière d'enseignement et d'apprentissage d'autres langues internationales (allemand, anglais, chinois, espagnol, latin...).</li> <li>- Renforcer et diversifier les dispositifs d'excellence en langues (classe bilangue).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en oeuvre de la journée des langues et investissement des élèves de 6è, en préambule à la journée de l'Europe.</li> <li>- Effectivité des séances d'initiation à une 3ème LVE dans les classes de CM2 en période 5, avant le choix de la seconde LV.</li> </ul>
Renforcement du niveau des élèves dans la pratique des Langues Vivantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des certifications (Cervantes, Confucius, Goethe, Toefl/Toiec).</li> <li>- Création d'un Laboratoire de langues.</li> <li>- DELF/DALF pour les élèves de primaire.</li> <li>- Redynamisation de la filière L.</li> </ul>	<p>Développer des partenariats avec les instituts culturels ou organismes qui certifient les langues (Cambridge, Cervantes, Confucius, Goethe). Développer l'offre de certifications de français DELF/DALF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux certifications Cervantes, DELF /DALF, Goethe, Toefl ; nombre de certifications obtenues.</li> <li>- Passation du DELF/DALF par l'Institut français.</li> <li>- Effectifs maintenus en filière L et diversification des options</li> </ul>
Cohérence et suivi des parcours linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertation une fois par période entre les professeurs de langues de CM2/6ème.</li> <li>- Echanges, visites d'autres niveaux.</li> <li>- Test en fin d'année élaboré conjointement entre enseignants de CM2 et 6ème pour la mise en place des groupes de compétence à la rentrée en 6ème.</li> <li>- Soutien pour les élèves débutant la LV2.</li> </ul>	Assurer les enseignements de langues et en langues dans des parcours personnalisés de réussite.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectivité des concertations.</li> <li>- Prise en compte et continuité des apprentissages.</li> <li>- Réalisation conjointe d'une évaluation diagnostique pour constituer les groupes de compétences en sixième.</li> <li>- Mise en barrette des emplois du temps des enseignants.</li> <li>- Maintien du soutien en LVE.</li> </ul>

Diversifier les approches des langues en construisant des modules interdisciplinaires	- Elaboration d'unités d'apprentissage en EMILE.	- Varier les parcours linguistiques des élèves et développer les apprentissages en LVE.	- Création d'une « banque » de ressources didactiques dans l'établissement.
Consolider les parcours interdisciplinaires des élèves et les élargir aux autres langues	- AP en 2de. - Pour les 4ème bilangue. - Recrutement poste à profil.		- EMILE en AP en 2de. - Renforcer la présence des langues en HDA. - Candidatures et recrutement d'enseignants avec une certification EMILE.
Renforcement des effectifs d'élèves germanistes	Travail sur l'attractivité de l'allemand : visites au primaire.	Augmentation des élèves germanistes.	- Viser un équilibre des LVE.
Favoriser l'accueil d'élèves non francophones	Heures spécifiques en FLE (Français Langue Etrangère)	Augmentation du nombre d'élèves non francophones accueillis	Réussite des ces élèves Nombre de DELF réussis

## 7. promouvoir l'autonomie des élèves à travers une Éducation à l'Information et aux Médias

Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en œuvre	Effets attendus	Indicateurs retenus
<p>Construire une cohérence pédagogique et une complémentarité pédagogique dans l'établissement, centrée sur la formation de l'élève.</p> <p>Faire du « numérique » un outil fédérateur de collaboration entre les enseignants des différentes disciplines et l'enseignante documentaliste.</p>	<p>Poursuite et renforcement de la politique documentaire, conduite précédemment, comme outil d'aide à la réussite des élèves.</p> <p>Plusieurs axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* la formation des élèves à la maîtrise de l'information et l'éducation aux médias.</li> <li>* La création d'un parcours de formation pour les apprentissages info-documentaires, à travers différents projets transversaux et interdisciplinaires (dont les projets d'orientation) de la 6<sup>ème</sup> à la terminale).</li> <li>* Pérenniser l'organisation de la « Semaine de la Presse » et amplifier les actions autour de cette thématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Donner aux élèves une culture de l'information et développer leur esprit critique.</li> <li>* Développer une plus grande autonomie et efficacité des élèves dans leur démarche informationnelle, dans la perspective de l'enseignement supérieur.</li> <li>* Une exploitation plus grande du fonds documentaire du CDI, visible à travers les prêts, la consultation du portail E-sidoc .</li> </ul>	<p>Evaluer par niveau les compétences informationnelles, dans le cadre des projets disciplinaire ou interdisciplinaires.</p> <p>Suivi des prêts d'ouvrages, de la consultation du portail « E-sidoc »</p> <p>Élaborer un questionnaire d'enquête à destination des élèves et des enseignants</p>

## 8. Favoriser le travail d'équipe et la qualité de la communication pour permettre un meilleur accompagnement des élèves

Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en oeuvre	Effets attendus	Indicateurs retenus
Définir une politique pédagogique commune	Faire vivre un pilotage concerté de la politique pédagogique de l'établissement à travers notamment le <i>conseil pédagogique et le conseil école collège</i>	Culture commune de réflexion et de travail collaboratif  Instance d'évaluation du projet d'établissement	Qualité de la communication et des débats sur les choix pédagogiques Cohérence des pratiques  Construction d'outils d'évaluation quantitative et qualitative
Renforcer le suivi des classes à travers des projets d'équipes pédagogiques	Réunion d'équipes à mi-trimestre lorsque cela s'avère nécessaire  Travail d'équipes autour de l'accompagnement personnalisé. -Repérage des élèves en difficultés d'adaptation au lycée (diagnostic) -Mise en place de modules méthodologiques transdisciplinaires - Mise en place de modules de soutien et d'approfondissement disciplinaires en commun	Prévenir les situations de décrochage scolaire  Mise en place de procédures de remédiation / entretiens / tutorat etc.  Accompagnement effectif et concerté des élèves  Qualité des outils proposés  Renforcement du travail d'équipes	Nombre de situations diagnostiquée et suivies avant les conseils de classe  Qualité de l'intégration des élèves Motivation quant à leur implication indépendamment des résultats  Evolution des résultats sur l'année

## II. Ouverture sur le Monde, la Culture, le pays d'accueil

Objectifs opérationnels	Perspectives de mise en oeuvre	Effets attendus	Indicateurs retenus
<b>Développer des partenariats avec des institutions françaises et internationales dans le domaine culturel</b>	Relations avec l'IFT participation à la programmation incluant des activités du LFL  Théâtre...	Véritable échange dans les deux sens	Nombre de collaborations Appréciation qualitative des retombées pour l'établissement
<b>Envisager des actions de coopération avec des institutions éducatives ou autres du pays d'accueil</b>	Relations de travail avec le MEPSA, l'Université de Lomé et l'Institut de Sciences de l'éducation - avec l'aide de l'AFD Ouverture de stages à des enseignants d'établissements togolais  Echanges avec d'autres établissements scolaires du pays	Aides aux institutions locales, coopération éducative  Rencontres avec des enseignants togolais / échanges de pratiques Mieux comprendre nos élèves provenant du système togolais	Nombre d'actions Appréciation qualitative des bénéfices de part et d'autre
<b>Améliorer la communication de l'établissement en direction de l'extérieur (l'image de l'établissement)</b>	Portes ouvertes Publireportage Communication avec l'AEFE	Le LFL comme vecteur d'influence de la culture française au TOGO	Evolution du nombre des demandes et des effectifs de l'établissement'
<b>Favoriser des actions de solidarité soit de proximité soit à une échelle internationale</b>	Partenariat avec la bibliothèque de quartier AKPLANOU (aide logistique/soutien scolaire, Projets lecture...)	Aide effective en relation avec l'amélioration de la scolarisation d'enfants togolais	Nombres d'acteurs impliqués (personnels, parents, élèves ?) Nombre d'actions menées
<b>Inscrire le lycée comme acteur d'une vie ouverte sur le quartier, la ville et le pays d'accueil</b>	Atelier développement durable  Journée SIDA  Actions proposées par le CESC	Ouverture du lycée sur l'extérieur par une implication autour des différents problèmes de société Perception par le quartier du lycée comme présence bénéfique	Attractivité des événements organisés par l'établissement

### III - Politique éducative : Vivre le lycée comme un lieu d' « hospitalité » et de respect mutuel.

<u>Objectifs</u>	<u>Actions</u>	<u>Indicateurs et modalités d'évaluation</u>
1) Respecter les règles de la civilité et du droit	<p>Associer les élèves (délégués, Conseil de Vie Lycéenne) à la réécriture régulière du règlement intérieur.</p> <p>Veiller à la diffusion, compréhension et appropriation du règlement intérieur par les élèves et par les parents.</p> <p>Maintien d'une commission vie scolaire, instance de régulation et d'accompagnement des élèves difficiles et/ou en difficultés</p> <p>Tutorat</p>	<p>Nombre de retards, d'absences, d'exclusions de cours, nombre de passages à l'infirmerie, d'incivilités dans l'établissement et à ses abords...</p> <p>Nombre de cas suivis et évolution des comportements des élèves</p>
2) Développer les projets du CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)	<p>Renforcement des actions de prévention contre les drogues, l'alcool, les comportements alimentaires, le harcèlement et l'éducation à la sexualité.</p> <p>Le lien avec l'Association Sportive et Socio Culturelle doit être cultivé pour toutes les activités ayant un souci de prévention ou assurant la promotion d'une meilleure socialisation dans l'établissement.</p> <p>Secourisme</p>	<p>Nombre d'actions.</p> <p>Nombre d'élèves formés.</p>
3) Développer la formation citoyenne et impliquer davantage les élèves dans la vie de l'établissement	<p>Former les délégués et renforcer leur rôle.</p> <p>Maintien d'un Conseil de Vie lycéenne.</p> <p>Susciter la création des conseils de zone des délégués pour la vie lycéenne. (Développer un système de visioconférence)</p> <p>Favoriser l'engagement des élèves sur des projets solidaires, humanitaires ou sportifs.</p>	<p>Nombre des candidats aux élections</p> <p>Nombre d'actions</p>
4) Développer le sentiment d'appartenance des élèves à un réseau mondial.	<p>Pérenniser et renforcer les Actions Pédagogiques Pilotes interzones, APP-Monde AEFÉ, concours, compétitions, certification de langues....</p> <p>Créer et développer l'association des anciens élèves, l'inscrire dans le réseau mondial des anciens.</p>	<p>Nombre de projets</p> <p>Nombre d'élèves inscrits</p>
5) Améliorer le cadre de vie et responsabiliser les élèves	<p>Création et amélioration des espaces de vie dans l'établissement.</p> <p>Projets EDD (éducation au développement durable)</p> <p>Pérenniser le projet annuel : une semaine du développement durable.</p>	<p>Nombre de projets/réalisations.</p>

## Liste des sigles utilisés dans ce document.

AEFE	Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger
AP	Accompagnement Personnalisé
APC	Activités Pédagogiques Complémentaires (Primaire)
APP	Action Pédagogique Pilote (AEFE)
CESC	Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
DNB	Diplôme National du Brevet
ECJS	Éducation Civique Juridique et Sociale (Lycée)
EDD	Éducation au Développement Durable
ENT	Environnement Numérique de Travail
LPC	Livret Personnel de Compétences
PAOA	Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage
PAP	Projet d'Accompagnement Personnalisé
PPS	Projet Personnel de Scolarisation
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation
TPE	Travaux Personnels Encadrés (Classes de première des séries générales)